

ASSOCIATION 4E

Charte de la section informatique

Cette charte rappelle la mission, les valeurs et les objectifs de l'association 4E et présente les engagements que prennent les personnes qui adhèrent à cette association dans le cadre de cette section.

Notre mission :

Aider les adhérents à utiliser les systèmes informatiques pour un usage personnel.

Nos valeurs :

Pluralisme, entraide, convivialité, solidarité.

Nos objectifs :

- Créer ensemble une dynamique positive pour le bénéfice de chacun.
- Promouvoir des activités favorisant l'entraide, la création de lien social, l'enrichissement et le bien-être personnel ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences.
- S'entraider, collaborer et se soutenir en partageant nos expériences.
- Développer nos compétences, bénéficier des apports de l'association 4E et favoriser notre épanouissement.

Règles de conduite :

Tout adhérent s'engage à :

- 1 - ne pas monopoliser le temps du formateur à son usage exclusif.
- 2 – une utilisation rationnelle et loyale du réseau, de la messagerie, des ressources informatique, afin d'en éviter la saturation ou leur détournement à des fins personnelles, commerciales ou publicitaires.
- 3 – utiliser le réseau conformément à la législation en vigueur.
- 4 - respecter les biens qui sont mis à disposition dans le cadre des activités (biens immobiliers et mobiliers).